

CONSEIL ECOLE MATERNELLE

DATE : 14 MARS 2017 – 18H À 19H30

LIEU : CANTINE A. GEOFFRE

PRESENTS

Mme Mirande inspectrice (E)

Equipe enseignante :

- CHAZALON-GAUTIER Chantal (directrice)
- MANZI Françoise
- VOYAT FRYIS Isabelle - CHAPTAL Brigitte (atsem)
- CAUQUIL Brigitte
- GONZALEZ Charline (E)
- PEREZ Hélène
- BAÏKIAN Marlène
- LEMAITRE Karine
- PASCAL Evelyne
- DELZESCAUX Christine
- PEREZ Cécile

Mairie :

- GAUTIER Sandrine (adjointe scolarité) - VIDAL Mickaël (directeur service jeunesse)
- MONIN Séverine (adjointe jeunesse) - BAROUD Fanny (directrice adjointe service jeunesse)

Parents d'élèves :

GPE :

DESCOTTE Julie
BERNADAC Rachel
MESSEGUER Emiline
BIAU Sandra
BIBAUD Cécile
PORTALEZ Elodie
PANIS Céline

AIPE :

SOURGENS Céline
ALIBERT Laurence
ALMONACIL Virginie

(E) absence excusée (A) absence

Ordre du jour :

- remplacement d'Estelle (Atsem classe 1)
- sécurité : passage de la commission de sécurité et exercice incendie, absence de cuisine dans l'école, alarme spécifique intrusion, matériel (bâches pour le confinement et dévidoirs), parking sous l'école, retour sur les badges jaunes (poursuite de son utilisation ?)
- les travaux réalisés : tableau d'affichage, placard classe 8, étagères de rangement, éclairage extérieur
- les travaux à venir : nettoyage en hauteur ?
- projets pédagogiques des enseignantes : Bus de la Métropole, cinéma à la salle Claude Plan, classes vertes, carnaval, visite des expositions de Keymi et Hersk et de Goro, sorties de fin d'année, kermesse, spectacles de fin d'année
- accueil des futurs élèves
- photographe
- Questions diverses des associations de parents d'élèves :

-AIPE :

- 2- Faisant suite à la réunion avec l'architecte, nous souhaiterions savoir si vous avez prévu d'étudier les différentes demandes de travaux évoquées et si des devis seront réalisés prochainement ?
3- Projets AIPE

● **GPE :**

- 1- TAP: Est-il possible d'avoir le programme des TAP en avance, afin de s'organiser en fonction?
2-Aire de jeux extérieurs dans la cour: suite à l'accident survenu auprès d'un enfant, quelles suites données en terme de sécurisation et/ou surveillance de ces espaces de jeux?
3- Bilan et présentation des projets : tombola, bilan et don à l'école maternelle, Grande Parade de l'Environnement, Grande plantations Enfants

COMPTE RENDU

Déclarations préalables :

Mme GAUTIER présente Mme MONIN qui remplace M. PERRIER.

Mme CHAZALON-GAUTIER annonce que malgré une légère baisse des effectifs l'an prochain (une dizaine d'élèves), il n'y a pas de fermeture prévue à la prochaine rentrée. Un point plus précis sur les effectifs sera fait au prochain conseil d'école.

Contenu :

Remplacement d'Estelle (Atsem classe 1)

Estelle a quitté l'école comme cela avait été annoncé lors du précédent conseil. Elle a été remplacée immédiatement par Lucie qui occupait le poste d'Atsem avec Laurence dans la classe de Mme PASCAL. Mme la directrice remercie la mairie pour ce remplacement rapide .

Sécurité

-Passage de la commission de sécurité et exercice incendie, absence de cuisine dans l'école :
La commission de sécurité a inspecté l'école le 5 décembre dernier. Mr Saura, Mr Harrel ainsi que les pompiers étaient présents. Cette commission passe dans notre école tous les 3 ans.

La commission a demandé à Mme la directrice d'enlever la cuisinière électrique qui était présente dans la tisanerie.

Ceci pose problème aux enseignantes qui utilisaient la cuisinière pour de nombreuses activités avec les enfants (gâteaux, compotes, soupes, pâte à sel, etc...).

Mme GAUTIER précise que les normes dans les écoles ont évolué et qu'il ne peut désormais plus y avoir de cuisine dans les écoles.

Mme GAUTIER indique également que Mr Michel est en train de regarder si légalement il est possible de remplacer les simples fours micro-ondes actuellement présents dans la tisanerie par des fours micro-ondes qui ont la fonction « four ». Le coût est également étudié.

Un exercice incendie a été effectué lors du passage de la commission. L'exercice s'est déroulé avec succès. Les 3 types d'exercice (intrusion, incendie, confinement) ont été réalisés sur temps scolaire.

-Alarme spécifique intrusion :

Le problème lié à l'alarme intrusion reste entier. Aucune solution n'a pour l'instant été

trouvée.

Mme la directrice a réalisé un test en envoyant un SMS à l'ensemble des enseignantes et atsem pour simuler une intrusion. Le test n'a pas été concluant du tout puisque certaines enseignantes ont pris connaissance du message seulement 1h30 après l'envoi.

Mr VIDAL indique que la mairie a fait réaliser un devis pour une alarme anti-intrusion (pour 4 points lumineux). Le devis s'élève à 1900€. Donc pour équiper l'ensemble des pièces de l'école (classes, dortoirs, salle de motricité, bureaux, etc...), le budget serait de 6 ou 7000€.

L'utilisation de talkie-walkie est suggérée en séance mais écartée car bien que beaucoup moins onéreuse elle paraît trop contraignante (toujours avoir le talkie-walkie sur soit, toujours s'assurer que les appareils fonctionnent, etc...).

Mme la directrice demande si les associations peuvent se renseigner de leur côté sur le sujet.

-PPMS :

Mme la directrice indique que les bouteilles d'eau ont été fournies par la mairie mais qu'il manque toujours les bâches et les dévidoirs.

Mme Gautier informe que l'idée de M. Harel, ancien adjoint à la sécurité, de l'utilisation de bâches pour calfeutrer ne se fera pas mais que les dévidoirs vont être fournis.

-Parking sous l'école :

Le parking sous l'école qui reste ouvert toute la journée pose un problème de sécurité.

La mairie revient sur sa décision (annoncé par M. Harel en conseil d'école extraordinaire) de fermeture du parking sur temps scolaire car compliquée à mettre en œuvre. En effet, lorsque le parking devra fermer, si un véhicule est encore présent à l'intérieur il faudrait faire appel à la police, la fourrière, etc... et/ou s'assurer que le véhicule présent ne représente pas de danger.

Mme la directrice rappelle que c'est une mesure de sécurité qui avait été recommandée lors de la visite de la gendarmerie et du spécialiste de la sécurité du rectorat.

Le GPE évoque l'utilisation des disques bleus (limitation de la durée de stationnement) pour éviter que les véhicules restent stationnés dans le parking et la verbalisation des véhicules en cas de non-respect.

Mme GAUTIER réfléchit à la problématique.

-Retour sur les badges jaunes (poursuite de son utilisation ?)

Mme la directrice informe qu'environ 90% des parents jouent le jeu et montrent leur badge. Un mot dans les cahiers va circuler prochainement afin de réexpliquer aux parents pourquoi ce système a été mis en place car il y a eu quelques comportements un peu dur vis-à-vis des atsem présentes aux entrées.

L'AIPE demande s'il est possible de renforcer la solidité du badge jaune car il se détériore assez rapidement ou si des portes cartes pourraient être achetés.

Mme la directrice a fait une demande en ce sens à la mairie.

Les travaux réalisés : tableau d'affichage, placard classe 8, étagères de rangement, éclairage extérieur

Mme la directrice ainsi que les associations de parents d'élèves remercient la mairie pour les tableaux d'affichage qui ont été posés à l'entrée côté petit bois.

Mme la directrice remercie également la mairie pour la réalisation du placard en salle 8 ainsi que la confection des étagères de rangement.

Concernant l'éclairage extérieur, celui-ci est opérationnel mais il semblerait que désormais la cour reste allumée toute la nuit.

Mme la directrice indique qu'elle a effectué une demande à la mairie pour des séparateurs qui sont manquants dans certaines toilettes mais n'a pas eu de retour.

Les travaux à venir : nettoyage en hauteur ?

Le nettoyage en hauteur ne sera pas effectué prochainement. En effet, ce type de nettoyage est fait une fois par an et il a été réalisé au mois de novembre. Le problème de pression d'eau est en passe d'être réglé.

Projets pédagogiques des enseignantes :

-Bus de la Métropole :

Les classes de Mme Babikian et de Mme Cauquil profiteront du bus de la métropole le 15 mars pour aller au musée Prades à Lattes.

La Métropole met à disposition 3 bus gratuits par an.

-Cinéma à la salle Claude Plan :

Lundi 20 mars, toutes les classes iront au cinéma pour voir des courts métrages « La chouette entre veille et sommeil ».

Le coût de la séance est de 2,50€ par enfant et il est financé entièrement par la coopérative scolaire.

-Classes vertes :

Les classes de Mme Perez (5 petits et 19 grands) et de Mme Delzescaux (6 petits et 17 grands) partent en classe verte du 22 au 24 mars dans le village vacances Vacancèze à Bessèges dans le Gard.

Le coût initial est de 139,5€ par enfant. Le GPE a réalisé un don de 200€ (grâce aux compotes) qui a permis de réduire le prix à 135,25€.

3 familles bénéficient de l'aide du CCAS pour partir, 2 autres qui n'ont pas fait le dossier à temps devraient pouvoir en bénéficier également.

Une nouveauté cette année, les associations de parents d'élèves enverront des sms aux parents des enfants pour donner des nouvelles du séjour. Les informations seront également relayées sur le site internet des associations.

-Carnaval :

Le carnaval aura lieu le mercredi 19 avril.

Les enfants arriveront déguisés à l'école, même ceux qui vont à la garderie.

Pour des raisons de sécurité, les enfants ne défileront pas jusqu'à l'école élémentaire comme ils le faisaient les années précédentes. Ils resteront dans la cour où ils pourront danser et lancer des confettis.

Mme la directrice demande aux associations si elles ne connaîtraient pas une fanfare qui pourrait venir jouer (gratuitement ou à moindre coût) pour les enfants.

L'AIPE sera présente ce jour-là pour préparer et offrir des crêpes aux enfants.

-Visite des expositions de Keymi et Hersk et de Goro :

Toutes les classes se rendront aux expositions de Keymi et Hersk qui se dérouleront du 24 au 26 avril.

Mme la directrice attend confirmation pour l'exposition de Goro qui aura lieu en mai et remercie Mme Basso, adjointe aux animations culturelles, d'avoir proposé à la maternelle la visite des expositions du village.

-Sorties de fin d'année :

Mme Pascal et Mme Manzi iront aux Baux de Provence le 12 mai. Cette sortie sera réalisée sur la journée avec pique-nique. Les enfants visiteront le château et participeront à des ateliers (jeux du moyen âge).

Mme Babikian et Mme Cauquil iront également aux Baux de Provence le 19 mai.

Cette sortie a un coût de 16€ par enfant mais elle est entièrement financée par la coopérative scolaire.

La classe 3 de Mme Perez et de Mme la directrice se rendra au Seaquarium du Grau du Roi le 15 mai. Un pique-nique aura également lieu ainsi qu'un tour sur la plage si le temps le permet.

Mme Gonzalez emmènera les enfants au parc des dinosaures à Mèze le 6 juin.

Le GPE signale que la même sortie est organisée par le centre de loisirs lors des vacances d'avril.

Pour l'année prochaine, Mme la directrice se rapprochera du service jeunesse et sport pour connaître le programme des sorties du centre de loisirs afin d'éviter de proposer les mêmes sorties.

Mme Frys et Mme Le Maître visiteront avec les enfants le site préhistorique de Cambous à Viol en Laval. Les enfants participeront à plusieurs ateliers (poterie, confection de parures en silex et un atelier autour du feu).

Mme Delzescaux et Mme Perez qui ne font pas de sortie de fin d'année du fait du coût déjà élevé des classes vertes, réaliseront peut-être une sortie pédestre avec les enfants.

-Kermesse :

La kermesse se déroulera le mercredi 21 juin.

Les enseignantes feront appel à des parents pour tenir des stands.

Le GPE sera présent ce jour-là et offrira des glaces aux enfants.

-Spectacles de fin d'année :

Les spectacles de fin d'année auront lieu les 26 et 27 juin, sous réserve de la mise à disposition de policiers municipaux pour assurer la sécurité aux entrées de l'école et de l'autorisation de L'inspection d'académie . Mme la directrice a effectué la demande mais n'a pas encore eu de réponse.

L'AIPE offrira la collation après les spectacles comme l'année précédente. Le GPE souhaite également y participer mais l'AIPE considère qu'il s'agit de leur action « After ». Le désaccord entre les 2 associations sera traité hors conseil d'école.

Un système de tickets d'entrée ou d'invitations devra être mis en place afin de sécuriser l'entrée des personnes dans l'école.

Le GPE se propose d'être présent à l'entrée pour vérifier les tickets/invitations avec la police municipale.

Accueil des futurs élèves

Les nouveaux élèves seront accueillis le 20 juin.

Mme la directrice a demandé la présence de la police municipale pour sécuriser les entrées dans l'école.

La liste des parents des futurs élèves ainsi que la présentation d'une pièce d'identité permettront de garantir la sécurité.

Rencontre Grandes sections / CP

Les 4 classes de grandes sections sont concernées par cet échange de 3/4h – 1h.

Le principe est le suivant : l'atsem amène un groupe de 6 à 7 enfants de grande section dans une classe de CP et remonte avec quelques enfants de CP.

Un goûter commun entre grandes sections et CP sera également organisé un après-midi. Les enseignantes de CP apporteront les gâteaux et les grandes sections amèneront des boissons et des bonbons.

Photographe

Les photos auront lieu les 27 et 28 mars.

Le même prestataire que l'année dernière a été choisi. Mme la directrice précise qu'elle a fortement insisté auprès de celui-ci pour que la qualité soit bien supérieure à l'année précédente pour les photos de classe prises à l'extérieur. année

Mme la directrice indique que quasiment la totalité des parents achètent les photos.

Questions diverses

AIPE :

1- Serait-il possible d'avoir un préau devant l'entrée principale de l'école maternelle ?

Mairie : Non. Le coût serait très élevé et aucun budget ne peut être alloué pour de tels travaux.

2- Faisant suite à la réunion avec l'architecte, nous souhaiterions savoir si vous avez prévu d'étudier les différentes demandes de travaux évoquées et si des devis seront réalisés prochainement ?

Mairie : Concernant une pergola bioclimatique le coût serait trop élevé. Mme Gautier prend note de la demande concernant le remplacement des 4 palmiers de la cour par des arbres qui font d'avantage d'ombre.

3- Projets AIPE

Suite à l'opération Chocolats de Noël, l'AIPE reversera prochainement 500€.

Les projets à venir sont les suivants :

Loto des écoles le 18 mars. Il sera cette année encore ouvert aux grandes sections.

Participation au carnaval en offrant crêpes et sirops aux enfants

After des spectacles de fin d'année.

GPE :

1- TAP: Est-il possible d'avoir le programme des TAP en avance, afin de s'organiser en fonction?

Mairie : Non. Cela n'est pas dans l'esprit de la réforme et poserait des problèmes d'effectifs si les enfants venaient en fonction de l'activité proposée.

Mr Vidal précise que de nombreux parents ne décochent pas le jeudi après-midi lorsque les enfants ne vont pas au TAP ce qui oblige la présence de l'ensemble des intervenants même si l'effectif est moindre.

L'AIPE se propose de faire une communication aux parents pour les sensibiliser sur ce sujet.

Mr Vidal fait savoir qu'afin de limiter les abus d'inscription au centre de loisirs pendant les vacances et les désistements de dernière minute, il sera possible d'annuler seulement 2 journées. Les autres seront facturées (sauf sur présentation d'un certificat médical).

journées. Les autres seront facturées (sauf sur présentation d'un certificat médical).

2-Aire de jeux extérieurs dans la cour: suite à l'accident survenu auprès d'un enfant, quelles suites données en terme de sécurisation et/ou surveillance de ces espaces de jeux?

Mairie : une pièce a été commandée afin de bloquer l'accès à la barre de pompier.

Cette solution ne fait pas l'unanimité auprès des enseignantes et associations qui trouvent quand même dommage de priver tous les enfants de ce jeu alors que c'est le 1^{er} accident depuis les 7 ou 8 ans d'utilisation.

Les enseignantes rappellent que le jeu est très surveillé pendant la récréation mais que comme dans n'importe quel parc de jeux, un enfant qui se blesse ça peut arriver. La décision sera prise en conseil de maîtres.

3- Bilan et présentation des projets : tombola, bilan et don à l'école maternelle, Grande Parade de l'Environnement, Grande plantations Enfants, Kermesse.

La tombola est une action qui fonctionne très bien et qui permet de faire un don à l'école de 600€.

La Grande Parade de l'environnement aura lieu le 1^{er} avril de 16h à 17h30.

Boucle : Arène-Mairie- Jeu Du Ballon-Arène

La Grande Plantation Enfants se déroulera le 21 avril de 17h à 18h30 dans la cour de l'ancienne école maternelle Dolto.

Participation à la Kermesse en offrant des glaces et sirop aux enfants.

*Mme CHAZALON-GAUTIER remercie tous les participants à ce second conseil d'école.
Clôture de la séance à 19H30, tous les points de l'ordre du jour ont été traités.*

GPE


DESCOTTE Julie

Mme CHAZALON-GAUTIER

(Directrice)



AIPE


ALTOUACIL Virginie